

ATHENEE ROYAL VISE-GLONS

Rue du Gollet, 2

4600 Visé

Tél. 04/ 379 96 60

Fax. 04/ 374 18 91

www.arvise.be

fabienne.roose@arvise.be

Projet de l'établissement



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



TABLE DES MATIERES

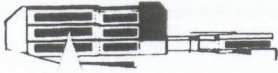
I.	Présentation de l'établissement	1
II.	Offre d'enseignement	2
III.	Le projet	3
1.	Les objectifs	3
1.1	Apprendre à apprendre	3
1.2	Apprendre à être responsable	3
1.3	Apprendre à entreprendre	3
1.4	Objectifs spécifiques du programme immersif	4
2.	Les moyens	5
2.1	Les outils	5
a)	L'aspect matériel	5
b)	Les mesures favorisant la communication entre élèves, parents et personnel enseignant dans le fondamental	5
c)	Les structures horaires dans le fondamental	6
d)	L'organisation de l'immersion	6
e)	La réforme du 1 ^{er} degré	7
f)	Le 1 ^{er} degré différencié	7
g)	Le PAC	9
h)	Les assouplissements organisationnels dans le secondaire	12
i)	Les moyens spécifiques mis en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire	12
2.2	Les méthodes	12
a)	Les situations-problèmes	12
b)	L'interdisciplinarité	13
c)	Les épreuves de qualification	13
d)	La certification par unité	15
e)	L'intégration scolaire et/ou inclusion des élèves à besoins spécifiques	15
f)	Les visites et échanges linguistiques	16
g)	L'immersion	16
h)	L'implication des cours d'éducation physique	16
i)	Les rencontres extérieures : un état d'esprit	16
j)	Les heures de démocratie et les projets d'élèves	17
k)	L'internat	17
2.3	La réussite des élèves en difficulté : soutien et remédiations	18
2.4	L'orientation positive	19
3.	Les perspectives	19





I. Présentation de l'établissement

- L'Athénée Royal de Visé-Glons, qui existe depuis 1851, est actuellement un des établissements d'enseignement parmi les plus importants et les plus complexes de la Communauté française. Il regroupe deux écoles fondamentales (une à Visé et l'autre à Glons, un internat, des sections secondaires générales et techniques (de qualification) sur le site de Visé et professionnelles sur le site de Glons, qui abrite également un Cefa.
- L'Athénée joue un rôle important dans la vie culturelle de la Ville de Visé et de sa région, à la fois en organisant des activités et en participant à de nombreuses manifestations. Une ou deux pièces de théâtre par année, un tournoi d'éloquence, des conférences organisées, notamment, par l'Association des parents, trois marchés de Noël, la commémoration du 11 novembre (intra et extra muros) précédée d'une visite à Brendonck, divers concours, l'assistance aux fêtes des différentes gildes, la présence de la section cuisine lors de manifestations (marché de Noël de la commune de Bassenge, repas du Rotary Club de Visé ou inaugurations diverses, ...) qui sont autant d'occasions de rencontres et d'échanges.
- Vu sa position géographique, l'Athénée a développé, ces dernières années, deux projets d'immersion en néerlandais et en anglais qui répondent aux besoins croissants en matière d'apprentissage des langues. En outre, afin de suivre l'évolution de la société, il met plus particulièrement l'accent sur :
 - o la formation aux outils informatiques et leur utilisation,
 - o l'éducation à la citoyenneté et le respect de tous,
 - o l'inclusion des élèves à besoins spécifiques, expérience de vie riche pour tous.
- D'autres partenaires interviennent au quotidien dans la vie de l'école : le CPMS, les Clubs de sports, l'Académie, les Services Clubs, le CPAS, le Méridien (AIGS), l'Amo Reliance, l'ASBL l'Envol et la toute nouvelle commission d'accrochage scolaire de la Basse-Meuse dont la présidence est exercée par notre chef d'établissement.



II. Offre d'enseignement à l'Athénée Royal de Visé-Glons

Fondamental

Visé

Centre (Combattants / Prihielle)
Immersion en néerlandais dès la maternelle

Glons

Immersion en néerlandais dès la maternelle

Secondaire

Site de VISE

Site de GLONS

1^{er} degré commun

Immersion en néerlandais et en anglais

1^{ère}
Différenciée

2^{ème}
Différenciée

5^e, 6^e
Générales

Mathématique
(2H – 4H – 6H)

Langues (I-II)
(III) Espagnol
Sciences
(7H – 3H)
Labo Chimie
Labo Biologie

Latin

Grec

Sciences
économiques

Préparation
ingénieur

3^e, 4^e
Techniques de
Qualification

Gestion

Electro-
mécanique

Artistiques

5^e, 6^e
Techniques de
Qualification

Comptabilité

Electronique

Infographie

3^e, 4^e
Générales

Latin
Sciences

Sciences

Latin Grec

Littéraire

Economique

3^e, 4^e
Prof.

Mécanique
Garage

Construction
Gros œuvre

Cuisine et
salle

3^e, 4^e
Cefa

Vente

Mécanique
Garage

Construction
Gros œuvre

Equipement
du bâtiment

Cuisine et
salle

5^e, 6^e
Cefa

Vente

Mécanique
Automobile
Carrosserie

Services
sociaux

Construction
Gros-œuvre

Sanitaire-
chauffage

Couvreur

Cuisine de
collectivité

7^e Cefa

Obtention du
CESS

Gestion de
très petites
entreprises

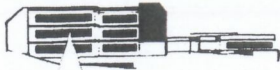
Toutes les
sections de la
6^e à Glons
ainsi que :

*complément
en système
électronique
de
l'automobile

*complément
en
productique.

*conducteur
de ligne en
production
alimentaire.

Avec l'AR Ans
(Techn. Qual.)



III. Le projet

Le projet de l'Athénée royal de Visé-Glons s'inscrit pleinement dans la philosophie des projets éducatif et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française. Il rencontre les objectifs généraux exprimés par l'article 6 du Décret définissant les Missions prioritaires de l'Enseignement. Il tient compte de la complexité de la structure de l'école, de la diversité des élèves qui la fréquentent, de leurs aspirations et de leur environnement naturel, des réalités sociales, culturelles et économiques de la région.

Dans cette perspective, le Projet de l'Athénée de Visé-Glons se veut concret, il se fixe des objectifs, il se donne des moyens.

1. Les objectifs

Ils ne doivent pas être considérés isolément, ils se combinent et se complètent.

1.1 Apprendre à apprendre

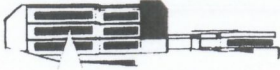
- Cet objectif tient compte de la rapidité de l'évolution des savoirs et des techniques. L'évolution socio-économique imposera vraisemblablement à nos élèves actuels de changer plusieurs fois de métier dans leur vie.
- Plus que les savoirs théoriques, l'enseignement d'aujourd'hui privilégie les compétences, c'est-à-dire la capacité d'appliquer ses savoirs et savoir-faire pour accomplir une tâche.
- Il s'agit d'éviter la simple transmission du savoir et de munir l'élève d'outils intellectuels qui lui permettent de mobiliser les savoirs, de traiter l'information, de développer un sens critique, de résoudre des problèmes et de prendre des décisions.

1.2 Apprendre à être responsable

- C'est d'abord une notion éthique et civique à laquelle nous nous devons de former nos élèves. Mais c'est aussi impliquer leur responsabilité dans l'appropriation des savoirs et la construction des compétences. L'élève doit être acteur et non consommateur. Enfin, c'est développer la responsabilité individuelle et collective de chacun dans l'accomplissement de son apprentissage et c'est apprendre à exercer des compétences citoyennes de réflexion critique.

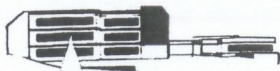
1.3 Apprendre à entreprendre

- Pour éviter que les élèves dont nous avons la charge se laissent gagner par le défaitisme ambiant, c'est s'attacher à développer à tous les niveaux les qualités qui suscitent l'envie d'entreprendre.
- Les compétences visées sont notamment :
 - la capacité de résoudre des problèmes,
 - la créativité,
 - la capacité à travailler de manière autonome,
 - la capacité de décider,
 - la capacité de prendre des initiatives,
 - la capacité de conduire jusqu'au terme l'action entreprise,
 - le sens du travail et le goût de l'effort pour réussir,



1.4 Objectifs spécifiques du programme immersif de l'Enseignement fondamental (Visé et Glons)

1. Mener les élèves en fin de 6^{ème} secondaire à des compétences en néerlandais et en anglais, les plus proches des jeunes néerlandophones et anglophones du même âge.
2. Dans les autres matières (français, mathématique...), les conduire à des compétences au moins égales à celles d'enfants non immergés.
3. Mettre à la portée de tous un programme d'apprentissage d'une langue étrangère d'un niveau jusqu'alors uniquement accessible aux familles disposées à envoyer leurs enfants à l'étranger ou capables de recourir à des écoles privées.
4. Dans quelques années, former des étudiants diplômés bilingues et rencontrer ainsi les objectifs de la Commission Européenne.



2. Les moyens

Adaptés à chaque niveau d'enseignement et à chaque section, ils développent partout les mêmes démarches pédagogiques.

Pas plus que les objectifs, les moyens ne peuvent se décrire isolément, ils se combinent et se complètent.

2.1 Les outils

a) L'aspect matériel

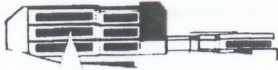
L'apprentissage développe les recherches personnelles en favorisant le recours aux outils de communication de l'information :

- dès le fondamental, l'utilisation de l'outil informatique (internet dans plusieurs classes en plus d'une cyberclasse).
- dans le secondaire, le libre accès des élèves à une bibliothèque - salle de travail, à une salle informatique avec un réseau Internet. Le matériel est un projet d'élèves, financé par les marches parrainées et partiellement installé par la section Télécom.
- deux autres salles multimédia sont installées (centres cybermédia).
- la communication avec des écoles partenaires par courrier électronique.
- l'utilisation de la bibliothèque s'appuie sur des visites dirigées de la bibliothèque des Chiroux (Liège).
- les tablettes utilisées pour les remédiations dans le secondaire et pour certains cours.
- les tableaux interactifs.
- le PIA en ligne et aussi des exercices sur e learning.

b) Les mesures favorisant la communication entre élèves, parents et personnel enseignant dans le fondamental

Afin de favoriser une étroite collaboration entre les élèves, les parents et le personnel enseignant, différents moyens sont mis en œuvre pour construire l'école de la réussite.

1. En début d'année, lors d'une réunion de présentation du projet d'établissement et d'échanges avec les parents, une information est donnée sur les méthodes pédagogiques et les objectifs à atteindre.
2. Au cours de l'année, d'autres réunions individuelles sont organisées pour définir les moyens à mettre en œuvre pour un suivi personnel de l'élève. Les élèves en intégration et à besoins spécifiques bénéficient d'un suivi personnalisé en plus des réunions d'intégration.
3. Au début de l'année et lors de l'inscription, un livret d'accueil présentant tous les renseignements sur la vie de l'école est distribué à chaque famille.
4. Durant l'année, l'outil de communication utilisé quotidiennement entre la famille et l'école est le journal de classe, qui est employé dès la maternelle. Le nouveau journal de classe est utilisé pour le 1^{er} degré.
5. Le site est utilisé pour effectuer différentes communications aux parents.



c) **Les structures horaires dans le fondamental**

- **Le partage des cours entre deux titulaires** favorise le sens de l'organisation et des responsabilités. (Visé)
- **Co-construction des apprentissages.**

d) **L'organisation de l'immersion**

Dans l'enseignement fondamental de Visé, le programme concerne les enfants dès la 3^e maternelle.

classes	néerlandais	français	religion/morale	éducation physique
3 ^{ème} maternelle	20 h	6 h		
1 ^{ère} primaire	12	12	2 h	2 h
2 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h
3 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h
4 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h
5 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h
6 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h

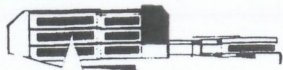
Dans l'enseignement fondamental de Glons, le programme concerne les enfants dès la 3^e maternelle.

classes	néerlandais	français	religion/morale	éducation physique
3 ^{ème} maternelle	13 h	13 h		
1 ^{ère} primaire	12	12	2 h	2 h
2 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h
3 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h
4 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h
5 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h
6 ^{ème} primaire	12	12	2 h	2 h

Dans l'enseignement secondaire de Visé :

classes		Langues	Histoire	Géographie	Informatique
1 ^{er} degré	Néerlandais	4h	4h	2h	-
	Anglais	4h	4h	2h	-
2 ^e degré	Néerlandais	4h	2h	1h	1h
	Anglais	4h	2h	1h	1h





e) La réforme du 1er degré

- En 1^{re}, les activités complémentaires sont (au choix) :
 - latin 4 h.
 - atelier d'écriture 1h, atelier de conversation en langue moderne 2 h, activité artistique (dessin) 1h.
 - initiation à l'électricité 2h, initiation à l'informatique 1h, activité artistique (dessin) 1h.
- En 2^e, les activités complémentaires sont (au choix) :
 - latin 4 h.
 - langue moderne 1h, activité artistique (musique) 1h, éducation économique et sociale 2h.
 - initiation à l'informatique 1h, initiation à l'électricité 2h, activité artistique (musique) 1h.
- Evaluation certificative en fin de 2^e. Mise en place d'un programme de remédiation en 2^e (PIA+PAC) pour les élèves qui conservent des lacunes.

f) Le premier degré différencié

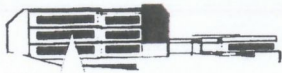
Le premier degré différencié

- La grille de 1^{re} année différenciée comprend les cours suivants.

Cours	Heures
Religion, morale ou EPA	2h
Formation historique et géographique	2h
Initiation scientifique	2h
Education physique	3h
Français	6h
Mathématique	6h
Anglais	2h
Musique	1h
Dessin	2h
Act. de soutien (math)	2h
Act. de soutien (français)	2h
Informatique	2h
TOTAL	32h

Epreuve externe à l'issue de cette 1^{re} année pour la délivrance du CEB.

Pour les élèves qui n'obtiendront pas le CEB, une 2^e année différenciée est organisée.



- La grille de 2^e année différenciée comprend les cours suivants.

Cours	Heures
Religion, morale ou EPA	2h
Formation historique et géographique	2h
Initiation scientifique	2h
Education physique	3h
Français	6h
Mathématique	6h
Anglais	2h
Musique	2h
Duo (math)	2h
Duo (français)	2h
Alimentation art culinaire	4h

Epreuve externe à l'issue de cette 2^e année pour la délivrance du CEB.



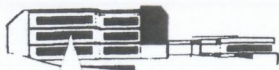
g) Le PAC

Pour le 1^{er} degré

Objectifs	Actions	Ressources	Communication	Evaluation
Aider tous les élèves à optimiser leur potentiel.	PIA en ligne élaboré avec le CPMS et le titulaire. Au travers des activités extrascolaires (concours, cabaret, ...). Remédiation du soir.	PIA en ligne. Ordinateurs à disposition. Organisation d'activités extrascolaires. Plusieurs types de remédiation (collaboration avec l'AMO et cours de promotion sociale).	Site. Ecran TV. Journal de classe.	Réussite de l'élève. Debriefing après projet.
Rendre les élèves responsables de leur apprentissage.	Engagement dans les PIA, dans les activités.	Ordinateurs à disposition. Rencontre avec le titulaire. Contrat d'artiste.	Site. Ecran TV. Journal de classe.	Réussite de l'élève dans le scolaire et extrascolaire, ...
Pratiquer la remédiation sous différentes formes.	Organiser des remédiations individuelles en petits groupes à l'aide de logiciels, de tablettes.	Matériels cités.	Etiquettes au journal de classe.	Debriefing avec les professeurs de remédiation et réussite de l'élève.
Identifier une personne relais pour les élèves en difficultés.	Les rencontres avec les éducateurs de niveau, les professeurs relais (1 par année), les délégués de classe, les proviseurs, la coordinatrice pour les enfants à besoins spécifiques sont organisées à différents moments de l'année ou permanentes.	Demande écrite ou orale de rendez-vous, le parent ou l'élève.	Lettre. Formulaire à remplir. Communication directe (va trouver la personne). Lettre aux parents en début d'année.	Debriefing plusieurs fois par année.

Lutter contre le décrochage scolaire.	Voir page 12 du projet d'établissement. 2 projets en collaboration avec la coordination sociale de la ville (Accrojump, ...) (FSE). Mode opératoire : signalement d'élèves en décrochage au CPMS qui évalue la gravité du cas et renvoie aux différents acteurs du terrain pour un suivi personnalisé.	Dossier de procédure semblable dans toutes les écoles secondaires de Visé.	Rencontre des différentes directions, proviseurs, éducateurs, CPMS, ...	Evaluation externe pour tout le projet et interne à chaque établissement. Mini évaluation dans chaque implantation avec les proviseurs prévue toutes les 6 semaines.
Aider les élèves à se projeter dans l'avenir.	Rencontre pour l'orientation au CPMS en 2 ^e . A la demande, possibilité d'aller passer une journée dans la section qui intéresserait un élève à n'importe quel moment de l'année. Rencontre possible avec les membres de la direction. Possibilité de passer une journée chez un professionnel.	CPMS.	Site. Ecran TV. Journal de classe. Lettre. Brochures.	Réflexion en cours.
Aider l'élève à moduler son comportement.	Par une co-évaluation avec les personnes responsables de la discipline et le CPMS.	Contrat. Feuille de route.	Journal de classe.	Auto-évaluation et évaluation avec l'éducateur, le proviseur et le psychologue.
Eveiller le désir de se surpasser.	Participation à différents concours. Projets de l'école.	Concours. Projets.	Site. Ecran TV. Journal de classe. Lettre. Brochures.	Réussite aux concours et des projets.
Impliquer davantage les parents à la vie de l'école.	Organisation de manifestations diverses. Réunions des parents. Conseil de participation. Association de parents...		Journal de classe. Site. TV. Invitation.	Taux de participation des parents.

Renforcer la concertation dans le corps professoral.	Organisée pour des grands projets et concerne tous les enseignants du secondaire (1 ou 2 fois par an). Organisée par niveau. Organisée par classe.	Divers documents. Circulaires. ...	Site. Note de service.	Debriefing et évaluation des projets qui en sortent.
Demander l'aide des conseillers pédagogiques en cas de fort taux d'échec.	Les professeurs concernés ou la direction prennent rendez-vous avec le conseiller pédagogique.	Analyse des différents documents, cours, communication.	Note de service.	Taux de réussite plus élevé.



h) Les assouplissements organisationnels dans le secondaire

Assouplissements organisationnels dans le secondaire : condition d'une méthode plus riche, qui laisse le temps au travail personnel, à la recherche, à l'exploitation des documents, à des exercices d'application ...

- L'horaire comprend, si possible chaque jour, deux périodes consécutives du cours d'une même discipline.
- Dans les sections non scientifiques (langues et économie), les cours sont groupés en séquence de 2h : en 5^e la chimie, en 6^e la biologie.

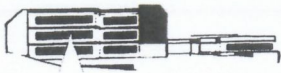
i) Les moyens spécifiques mis en œuvre pour lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire (voir aussi PAC et projets soutenus par la FSE en collaboration avec l'AMO Reliances, le CPMS, ...)

- Contrôle et relevé journalier des absences par l'éducateur référent.
- Rencontre avec le jeune absent.
- Rencontre avec les parents (mot dans le journal de classe).
- Listing des élèves en situation de pré-décrochage et pour qui il est demandé aux professeurs de signaler immédiatement l'absence.
- Intervention du titulaire.
- Intervention du PMS qui reçoit la liste des absences.
- Intervention des éducateurs de l'AMO Reliance.
- Signalement au SAJ/SPJ et à la DGEO.
- Procédure systématisée car projet FSE.

2.2 Les méthodes

a) Les situations - problèmes

- Chaque fois que c'est possible, l'enseignant présente la matière sous la forme d'un problème à résoudre dans des situations vraies de plus en plus complexes. La situation-problème mobilise la participation de l'élève, le travail est individuel ou collectif. Les bibliothèques et salles multimédia fournissent les outils de la recherche. Le développement de compétences ne peut se faire uniquement par des exercices de compréhension ou d'application, l'élève actif doit être un chercheur.
- Dans certaines matières, on fait appel à des formateurs externes pour organiser une réflexion avec les enseignants sur la pratique de cette pédagogie.



b) L'interdisciplinarité

- Le travail en interdisciplinarité permet des approches complémentaires d'un même problème (expérimenté en langues, biologie, histoire, morale ...) et trouve sa justification dans les travaux de recherche (stage scientifique en 6^e, concours, ...). La conception d'un tableau de projets permet à tous les membres du personnel d'être au courant des projets en cours.
- A l'issue du 2^e degré TQ électromécanique, un projet personnel de l'élève doit pouvoir mettre en interaction les différents cours de l'option.
- Des duos en 4^e professionnelle aboutissent à la création d'un projet personnel.
- Au Cefa, également, des stratégies permettent une collaboration entre cours généraux et cours de l'option via les examens de qualification.
- L'interdisciplinarité peut conduire spontanément à la réalisation de projets communs (le journal de l'école).
- Cette démarche active favorise le travail en groupe et la répartition des tâches, elle développe la solidarité et le respect de l'autre.
- Les projets peuvent aussi déborder le cadre strict des cours et permettre la rencontre et la collaboration d'élèves qui suivent des formes différentes d'enseignement. La préparation d'une pièce de théâtre, par exemple, réunit les élèves de plusieurs degrés de l'enseignement général, technique et professionnel.
- Au Cefa, les épreuves de qualification, en fin de 6^e, mettent en place des stratégies pour devenir des épreuves intégrées. En section électronique, des épreuves intermédiaires sont organisées dès la 5^e.

c) Les épreuves de qualification

1. Schéma de passation des épreuves de qualification

D'une manière générale, il convient de confronter l'élève à une situation d'intégration, ou épreuve intégrée, qui doit être réalisée en tenant compte des compétences à maîtriser dans les différents cours de l'Option de Base Groupée, et qui peut également reprendre certaines compétences relevant des cours généraux ou des cours spéciaux intervenant directement dans le métier concerné.

Cette situation sera définie par un scénario qui imposera à l'élève, au moyen de consignes, la réalisation d'une production et/ou d'une prestation dans des conditions matérielles précisées et dans un temps déterminé.

Les épreuves seront organisées tout au long de la formation soit :

- en 7^e année du Cefa, une épreuve intermédiaire en décembre, ou en janvier, et une épreuve intégrée de qualification en fin d'année scolaire.
- au 3^e degré (5^e-6^e) Technique de Qualification et du Cefa, les épreuves intermédiaires seront organisées en décembre et en juin en 5^e année, ainsi qu'en décembre, en 6^e année. L'épreuve finale ou épreuve intégrée de qualification, aura lieu en fin de 6^e année.



L'épreuve intégrée de qualification présentera plusieurs volets :

- * une épreuve à caractère « technico-pratique »,
- * la réalisation d'un dossier,
- * la défense orale, devant un jury composé de professeurs et de personnes extérieures à l'établissement, choisies dans les milieux professionnels directement en rapport avec les compétences à exercer par l'élève.

2. Appréciation des épreuves de qualification

Pour être évalué dans les cours de l'option groupée, l'élève doit nécessairement passer par le dispositif lié aux épreuves de qualification.

Celles-ci remplaceront, en tout ou en partie, les examens disciplinaires de l'Option de Base Groupée.

Néanmoins, la liberté et la souveraineté du Conseil de Classe restent entières pour décider de l'octroi des Certificats d'études de 6^e année Professionnelle et du CESS.

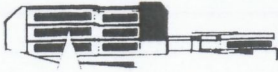
Pour obtenir le certificat de qualification, il sera indispensable pour l'élève de réussir les épreuves de qualification liées à l'OBG.

L'évaluation portera sur l'ensemble du processus et elle tiendra compte :

- des épreuves intermédiaires organisées durant l'année (en 7^e année) ou durant le cycle,
- de l'épreuve intégrée de qualification,
- du dossier,
- de la défense orale.

Mais le jury peut également tenir compte :

- des éléments contenus dans le portfolio (portefeuille de documents qui retrace les actions et rassemble les documents collectés durant tout le processus mis en place pour l'obtention du certificat de qualification),
- des évaluations des stages en entreprise lorsqu'ils sont organisés dans le cadre du projet d'établissement ou par imposition réglementaire.



d) La certification par unité

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- proposer une autre organisation de l'enseignement qualifiant qui soit fondée sur la culture de la « valorisation des acquis » plutôt que sur la culture de la « sanction des échecs » et donc qui lutte contre l'échec scolaire en rendant le redoublement inutile.
- proposer aux jeunes un enseignement plus concret, plus motivant, où ils peuvent mieux percevoir les objectifs à moyen et à long termes, où ils peuvent s'investir davantage, où ils peuvent maîtriser leur parcours scolaire.
- proposer une structure d'enseignement à la fois plus exigeante dans ses finalités et plus souple dans son organisation, de manière notamment à pouvoir s'ajuster plus rapidement aux évolutions des techniques et des compétences. L'exigence sera plus grande car il s'agira de réussir chaque unité plutôt que d'atteindre des cotes de 50% qui ne sont pas toujours significatives.
Attirer vers l'enseignement qualifiant davantage de jeunes en leur proposant des parcours mieux adaptés et plus valorisants pour eux-mêmes.
- proposer une structure compatible avec les objectifs d'éducation et formation tout au long de la vie et notamment la mise en place du Cadre Européen des Certifications et du système européen de crédit d'apprentissage pour l'enseignement et la formation professionnels (ECVET).

Depuis septembre 2012, l'expérimentation implique la participation de toutes les écoles de l'enseignement secondaire ordinaire qui organisent des formations dans les secteurs de l'automobile, de l'hôtellerie-restauration et de l'esthétique. Compte tenu des aspects positifs de la CPU, les élèves de 5^e année de notre section automobile sont entrés dans le dispositif expérimental d'enseignement organisé en unités en septembre 2011, les élèves de la section « étancheurs-couvreur » ont commencé la CPU en septembre 2015.

e) L'intégration scolaire et/ou inclusion des élèves à besoins spécifiques

L'intégration exige un travail sur les mentalités et sur les attitudes prédominantes de la société ainsi que des milieux éducatifs, par rapport à la place que doit avoir tout élève ou toute personne à besoins spécifiques dans les établissements et dans la vie.

L'intégration est une réponse recherchée, adaptée et soutenue qui permet à chaque enfant de préparer une intégration professionnelle et/ou sociale la plus harmonieuse possible.

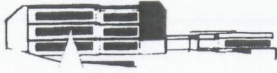
L'intégration s'apprécie non seulement dans le cadre du présent, mais doit aussi envisager l'avenir. C'est un processus à construire ensemble avec un respect total de l'identité et de la diversité de chacun.

L'intégration est chaque fois un projet unique, qu'il soit individuel ou collectif.

L'intégration a une seule limite: celle posée par l'élève.

Chaque élève à besoins spécifiques doit avoir droit à la meilleure éducation possible et ce, dans un environnement scolaire répondant à ses besoins personnels.

Notre école adhère à ces principes depuis plusieurs années et c'est pourquoi afin de développer le processus d'intégration qui existe dans notre école, une convention de coopération a été passée entre le Cefa de Glons et l'EESPSCF "Henri Rikir" de Milmort, entre l'Athénée et l'IPES de Micheroux.



f) **Les visites et échanges linguistiques**

- Si les visites constituent un complément essentiel motivant pour les cours, elles doivent obligatoirement être préparées et exploitées. Les objectifs sont clairement définis et la visite sera suivie d'une évaluation des objectifs atteints. Des outils intéressants ont été préparés par une équipe universitaire du service de pédagogie.
- L'organisation d'un voyage pendant une période de cours répond aux mêmes obligations.
- Dès la 3^e année, des échanges linguistiques sont organisés notamment avec les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne et les Etas-Unis.
Il serait souhaitable qu'un élève qui s'inscrit dans une section à dominante langues modernes doive, au cours du 2^e et du 3^e degrés, participer à un échange.

g) **L'immersion**

- Les cours sont assurés par un un(e) enseignant(e) néerlandophone ou anglophone.
- L'immersion n'est jamais une obligation, elle est proposée au libre choix des parents en concertation avec les enseignants et le centre psycho-médico-social.

h) **L'implication du cours d'éducation physique**

Intégré dans le parcours scolaire sous forme de projets, il vise notamment à développer le sens des responsabilités, le goût de l'effort et la volonté de mener une tâche à son terme.

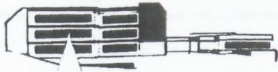
- Journées sportives à l'école pour le 1er degré.
- Participation à des projets d'élèves : ski de fond, kayak, escalade.
- Compétitions interclasses : cross, triathlon...
- Rhéto Trophy.

i) **Les rencontres extérieures : un état d'esprit**

L'ouverture de l'école sur le monde offre :

- une information : c'est le cas lors d'une visite, d'un voyage, d'une assistance à un débat, une séance parlementaire...
- une préparation à l'insertion professionnelle : dans les sections de qualification du troisième degré de plein exercice, un stage est obligatoire. ***L'absence de stage, toute interruption de stage ou toute autre absence injustifiée pendant le stage (sauf cas de force majeure) entraîne un refus en juin.*** Ce stage implique, de la part de l'élève, la conception et la réalisation de démarches concrètes orientées vers les entreprises: recherche et rencontre avec le maître de stage, intégration dans un nouveau cadre de vie, application concrète dans la vie professionnelle des acquis scolaires, prise de conscience des exigences inhérentes au monde du travail. Un rapport de stage devra être rédigé. Il devra pouvoir être explicité lors de l'épreuve de qualification.
- une motivation au contact de l'extérieur : l'étudiant peut trouver une information complémentaire, un esprit nouveau, une motivation personnelle.





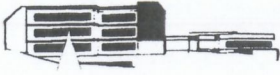
j) Les heures de démocratie et les projets d'élèves

- Dans le fondamental déjà, les élèves sont associés à certaines discussions et certains projets : aménagement d'une BCD, de la cour de récréation ...
- Dans le secondaire, ces heures mettent en pratique les mécanismes de la démocratie par le procédé d'élection et par le fonctionnement. Les représentants de la classe doivent apprendre à parler au nom du groupe et à communiquer à la classe les décisions prises collégalement. C'est l'éducation à la citoyenneté par la pratique.
- Elles permettent de développer l'esprit d'entreprise en favorisant dans un groupe d'âge la réalisation d'un projet (descente en kayak, beach-volley, barbecue, crazy afternoon, souper, défilé de mode...). Les qualités exigées dans de telles réalisations sont les mêmes que celles évoquées plus haut dans la rencontre des responsables d'entreprises.
- Elles permettent aussi d'établir des contacts privilégiés entre classes, entre élèves et professeurs ou direction.
- L'élection des délégués est organisée par les professeurs relais. De même, la formation en séjour externe à l'école est assurée par l'équipe des professeurs relais enrichie par la collaboration de quelques professeurs volontaires et par quelques délégués de 6^e qui peuvent faire bénéficier les plus jeunes de leur expérience.

k) L'internat

Pour apprendre à apprendre

- Les études rassemblent un nombre restreint d'étudiants. Simultanément, quatre groupes sont en étude. A heure fixe et en un lieu déterminé, elles organisent un rythme de travail régulier.
- L'élève est entraîné à gérer son temps, à établir des plannings et à se montrer responsable de son apprentissage.
- A partir du cycle supérieur, l'étude en chambre individuelle est autorisée pour autant que les résultats soient satisfaisants.
- Les éducateurs s'impliquent dans la recherche de méthodes de travail appropriées.
- L'organisation de l'école permet de regrouper les élèves d'un même niveau et d'une même option dans une même classe afin de favoriser l'entraide et la coopération dans l'étude.
- Le contrôle des éducateurs est quotidien. Ils tiennent un carnet d'internat qui, remis chaque semaine à la famille, constitue un outil précieux de communication.



Pour apprendre à être responsable

Mise en place d'un système de délégués choisis par leurs pairs dans chaque catégorie d'âge et de sexe.

- Les délégués doivent développer des qualités de communication tant avec les condisciples qu'avec les éducateurs.
- Parmi les qualités recherchées : l'écoute, l'argumentation, l'acceptation de la différence, l'absence d'agressivité...
- Développement des relations interculturelles.
- Responsabilisation à tenir un engagement.

Pour apprendre à entreprendre

Amener les élèves à participer à la gestion de la vie quotidienne ou à l'organisation des activités : les réunions de délégués.

- L'élaboration des menus selon des contraintes budgétaires et selon les disponibilités du personnel.
- Participation à des tâches, par exemple de rangement.
- Proposition d'activités récréatives.
- Participation à l'élaboration de projets et à leur réalisation.
Par exemple : bibliothèque, ludothèque, fêtes, barbecues, voyages...

2.3 La réussite des élèves en difficulté : soutien et remédiations

La réussite de tous nos élèves implique nécessairement le respect de leur rythme d'apprentissage individuel.

1. *Actions préventives spécifiques au fondamental*

Dès qu'une difficulté apparaît, l'équipe éducative se réunit (conseil de guidance) et détermine le traitement pédagogique adapté dont peut bénéficier l'enfant.

Moyens mis en œuvre

- Pédagogie différenciée.
- Actions de remédiation par le titulaire de classe.
- Renfort organisé en P1, P2.
- Apprentissages spécifiques dans une classe inférieure.

Cas de l'année complémentaire

Si malgré le traitement pédagogique adapté, il est conseillé à l'enfant d'accomplir une année complémentaire, un programme spécifique de soutien est établi par le conseil de classe.



Moyens mis en œuvre

Ils sont choisis en fonction du nombre d'élèves et des difficultés spécifiques.

- Apprentissages spécifiques dans une classe inférieure ou supérieure.
- Pédagogie différenciée (travail par contrat, utilisation de logiciels informatiques au sein de la classe ...).
- Monitorat de l'élève en année complémentaire au sein de la classe.
- Groupes de niveaux au sein de la classe.

2. La réussite des élèves en difficulté et le soutien organisé au sein des 3 degrés secondaires

- Toutes les classes du 1er degré ont 32 heures de cours et un horaire fixe qui termine la journée de cours à 15h15. Toutes les classes peuvent ainsi bénéficier d'heures de remédiation en français, en mathématique, en langues modernes et en méthode de travail. Il s'agit de pouvoir porter remède dès qu'une faiblesse apparaît.
- Pour l'année complémentaire (2^e), les élèves sont répartis dans les autres classes et un programme spécifique de soutien leur est proposé.
- Un cours de remédiation est organisé en mathématique en 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années.

2.4 L'orientation positive

La continuité d'un niveau scolaire à l'autre est préparée par les rencontres de réflexion des instituteurs et des enseignants du 1er degré secondaire sur l'utilisation des outils pédagogiques.

L'orientation la plus importante se joue à l'issue du 2^e degré.

En pratiquant l'orientation positive, sans attendre que l'élève reçoive une attestation B, on évite le sentiment de relégation et la hiérarchisation des sections.

On organise pour tous les élèves de 2^e une demi-journée de cours dans une section de qualification (technique ou professionnelle, voire Cefa).

Une proposition analogue est faite aux élèves de 4^e (et à la demande de 3^e).

D'autres actions sont menées afin d'aider les élèves à s'orienter :

- information par groupe et individuellement par le CPMS.
- liberté est laissée aux rhétos de visiter les Ecoles supérieures et les Universités pendant les journées portes ouvertes et les séances d'informations organisées par le Rotary.
- après-midi d'informations organisée par l'Association de Parents qui invite des représentants de différents secteurs susceptibles de préciser les débouchés et les offres d'emplois.
- pour l'ensemble des classes, l'Association de Parents propose une rencontre individuelle avec des représentants de différents métiers.

3. Les perspectives

Une réflexion de l'ensemble du personnel se poursuit sur de nouvelles pistes de travail et de formation, sur l'évaluation des moyens et des résultats. Le projet est mobilisateur et créatif, il donne du sens aux efforts de chacun.